

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 17 NOVEMBRE 2021**

Mr Le Maire déclare la séance du conseil municipal du 17 novembre 2021 ouverte à 19h02.

Absents excusés :

Mme Sylvie LEFESTE qui a donné pouvoir à Mr Bruno SIRAVO, Mr Ludovic BESSE qui a donné pouvoir à Mr Stéphane AUMEUNIER, Mme Géraldine CUSTODIO, Mr Jean-Marc BRODIN, Mr Victor AMBROSI,

Absent : Mr Kévin PANNETIER

Gwendoline TITRANT est nommée secrétaire de séance.

A l'unanimité les membres du conseil approuvent d'ajouter à l'ordre du jour la modification du temps de travail du contrat de l'adjoint technique qui remplace actuellement un agent technique à mi-temps thérapeutique

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 août 2021

A l'unanimité les membres du conseil approuvent le compte-rendu tel qu'il a été envoyé.

- Délibération pour changer le lieu de réunion du conseil municipal

A l'unanimité les membres du conseil approuvent qu'à partir de la prochaine réunion de conseil municipal, la salle polyvalente « Espace Heure Bleue » devienne le lieu de réunion du conseil municipal.

- Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal

Suite à la délégation que vous m'avez accordée Mr Le Maire n'a pas préempté sur les parcelles suivantes :

C n° 119 – 131 – 121 - 122 situées 5 route de Mehun d'une superficie de 15ha 13a

D n°557 située La Magdeleine d'une superficie de 29a 44ca

B n°683 située La Noue Palisse d'une superficie de 60a 58ca.

B n°919 – 926 La Noue Palisse d'une superficie de 11a 10ca.

D n°402 située La Prinquette d'une superficie de 35a 80ca.

B n°908 – 912 – 914 – 916 – 917 situées 19 rue de Bel Air d'une superficie de 34a 76 ca

B n°725 située 48 route d'Henrichemont d'une superficie de 14a 84ca.

D'autre part, Mr Le Maire a signé :

- une convention avec l'IME de Nancay pour accueillir une stagiaire en espace vert du 15 novembre au 03 décembre 2021.

- une convention avec l'Université de Tours pour accueillir une stagiaire à l'école et en garderie du 10 janvier au 14 janvier 2022.

- un arrêté d'alignement concernant l'angle de la rue des rois et de la route de Méry es Bois côté impair.

- une convention avec l'IME de Nancay pour décorer le village à chaque vacances scolaires.

Mr Le Maire a déposé plainte en gendarmerie pour la dégradation du trottoir au feu tricolore côté route de bourges et de la dégradation du six candélabres (Route de Vierzon et Route de Neuvy).

A compter du 24 novembre la rue de l'abreuvoir sera interdite à la circulation dans les deux sens (à partir de l'accès menant à la nouvelle école) sauf pour les riverains et le bus.

- SAFER DU CENTRE : Informations sur les déclarations d'intention d'aliéner

La Safer du Centre nous a informée qu'elle n'avait pas préempté sur les parcelles

C n°393 – 372 – 378 D n°761 – 916 – 955 – 966 d'une superficie de 2ha 08a 81ca.

D n°148 – 150 d'une superficie de 1ha 79a 65ca

C n°226 d'une superficie de 69a 20ca

D n°58 – 1123 – 1125 – 1249 d'une superficie de 2ha 24a 32ca

- ONF : Programme travaux 2022

Nous avons reçu le programme de travaux pour 2022 concernant la plantation de la parcelle 3 au Rhimbé. Le groupe de travail ONF sera chargé de suivre ces travaux.

A l'unanimité les membres du conseil approuvent le démarrage de ces travaux.

- Commission communication : réorganisation

Rapporteur : Mr SIRAVO

Membres : Mme TITRANT, Mr BESSE, Mr AUBRY et Mr GESLAIN

La commission sera ouverte aux personnes non élues souhaitant apporter leur aide sur des sujets précis et pas systématique.

A l'unanimité les membres du conseil approuvent cette réorganisation.

- Modification du temps de travail d'un agent

A l'unanimité les membres du conseil approuvent la modification du temps de travail d'un agent d'animation à 14 heures par semaine.

A l'unanimité les membres du conseil approuvent de prolonger avec un mi-temps le contrat en CDD à l'équipe technique afin de compenser le mi-temps thérapeutique d'un de nos agents.

- Prise en charge de la formation du Contrat PEC Jeunes au Centre National d'Enseignement à Distance

A l'unanimité les membres du conseil approuvent de prendre en charge le coût de la formation CAP AEPE d'un agent en Contrat PEC Jeunes

- Adhésion au service de remplacement et de renfort de secrétariat au centre de gestion du cher

A l'unanimité les membres du conseil approuvent l'adhésion au service de remplacement du centre de gestion du cher, afin de compenser un arrêt maladie à venir au poste de secrétariat.

- Coût du repas de cantine

A partir du 1^{er} janvier 2022 notre prestataire facturera le repas 3.936 €

A l'unanimité les membres du conseil approuvent de fixer le prix du repas à 3,95€ TTC

.- BUDGET COMMUNAL : Etat des finances au 15 novembre 2021

Monsieur Stéphane AUMEUNIER, Maire-adjoint fait un point sur les finances :

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	816 687.26
RECETTES	745 214.32
TOTAL	- 71 472.94
EXCEDENT ANTERIEUR	728 464,27
TOTAL	656 991.33

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	489 624.05
RECETTES	614 312.83
TOTAL	124 688.78
DEFICIT ANTERIEUR	195 198,29
TOTAL	- 70 509.51

RESULTAT 2021 AVEC LES EXCEDENTS 586 481.82

Mr AUMEUNIER nous précise que la commission finance propose un investissement sur l'éclairage public afin de faire des économies en passant sur des LED. La commission propose également de revoir l'isolation de nos bâtiments énergivores afin de revoir notre consommation énergétique.

- Prix de la place pour les commerçants non sédentaires

Actuellement le prix de la place pour les commerçants non sédentaires est de 7.15 €uros.

A l'unanimité les membres du conseil approuvent de fixer la place à 3,00€ comme pour le marché.

- Plateaux surélevés : Demande de subventions

Afin d'améliorer la sécurité routière de la commune 1 plateau surélevé route de St Martin et 2 plateaux surélevés route de Vierzon seront implantés le montant prévisionnel des travaux s'élève à 18 890.20 €uros HT soit 22 668.24 €uros TTC.

Nous pouvons prétendre à des subventions soit : 30% au titre de la DETR et 50% au titre des amendes de police.

A l'unanimité les membres du conseil approuvent ce plan de financement.

- Entretien des voiries communautaires 2021 – 2023 : Convention à approuver

La CCTHB nous propose la somme de 502€ pour l'entretien des voiries de la ZA.

A l'unanimité les membres du conseil approuvent cette proposition.

- Attribution des subventions aux associations

Mr SIRAVO propose de reporter ce sujet, besoin de refaire le point. Une commission association va être fixée rapidement. A l'unanimité les membres du conseil approuvent cette proposition.

Mr Le Maire clôture le conseil municipal du 18 novembre 2021 à 19h28.